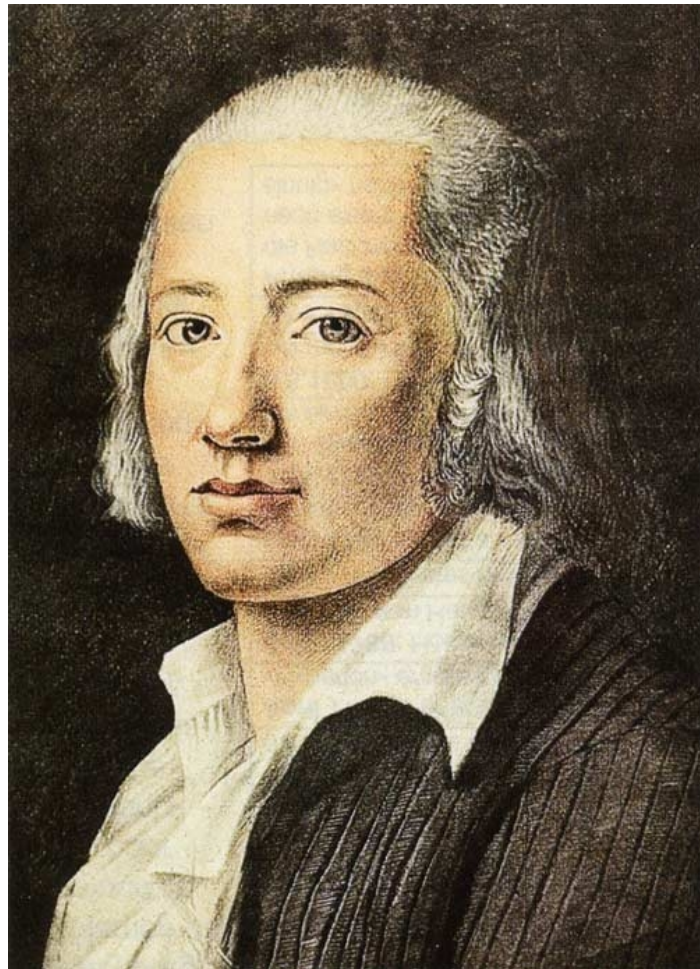


L'innocence de la pensée



Friedrich Hölderlin

Henri Crétella

À l'instar de ce dont Pascal nous a priés : de faire un bon usage des maladies, il faut – plus encore – nous efforcer de tirer un bénéfique effet de ces maladies de l'esprit que sont les mises en procès de la pensée. Aussi bien, non seulement l'histoire de la philosophie, mais celle également des religions, des sciences et des arts, des mœurs et des mentalités : l'histoire autrement dit dans toute sa généralité, témoigne surabondamment qu'il n'y a pas une seule injustice commise à l'égard des « hérétiques » novateurs qui n'ait été corrigée grâce à l'action du petit nombre de témoins qui ont œuvré à leur réhabilitation : à plus ou moins longue échéance il est vrai. La raison d'un aussi réjouissant « état de fait », d'une aussi inapparente qu'étonnante *résilience* de la pensée, tient à ce que la dernière – mais peut-être pas l'ultime ! – péripétie de « l'affaire Heidegger » nous conduit à *oser* préciser. Ce n'est pas sans devoir surmonter quelque appréhension en effet que l'on peut se résoudre à faire reconnaître à la pensée – dans tous les cas et en tous les domaines – *l'innocence* qui la définit aussi essentiellement qu'on la lui dénie injustement.

Car tel est le fond de « l'affaire Heidegger » : ce qui en fait la singulière originalité et lui confère une portée qu'on ne saurait surévaluer. Aussi bien cela vient-il d'être aussi inconsciemment reconnu que violemment méconnu dans le compte-rendu que Jacob Rogozinski vient de consacrer dans *La Quinzaine littéraire* – n° 945 du 1^{er} au 15 mai 2007 – à l'ouvrage en défense de Heidegger que nous avons opposé au factum inquisitorial d'Emmanuel Faye. Contraint par le choix inconsidéré qu'il a fait d'une place intermédiaire sur l'échiquier des positions à l'égard de la question du nazisme ou non de Heidegger, notre recenseur s'est en effet trouvé dans l'obligation de devoir symétriquement rejeter : d'un côté la

censure requise par « le procureur » Faye dans son *Heidegger / l'introduction du nazisme dans la philosophie*, mais d'autre part aussi l'invalidation de cette réquisition dans la plaidoirie de « dévots » que nous lui opposerions dans *Heidegger à plus forte raison*. D'où le titre accrocheur : « Le procureur et les dévots », donné à son article par notre recenseur. Il suffirait à en disqualifier la polémique teneur n'était la tentative – aggravante mais au plus haut point intéressante – d'y justifier son symétrique rejet par le présupposé indirectement signifié d'une possible nocivité de la pensée.

À la fin de son article Jacob Rogozinski écrit en effet : « Les deux coterie partagent ainsi le préjugé selon lequel on ne peut être *à la fois* un véritable philosophe et un nazi. C'est pourtant là que gît l'énigme : un penseur de grande envergure s'est impliqué dans le mal le plus radical. Heidegger a été nazi – et pourtant sa pensée demeure *incontournable*. » Notons au passage le disqualificatif de « coterie » attribué aux « dévots » qui, sous la conduite du « dévot-en-chef Fédier », auraient opposé « une réplique en miroir au réquisitoire de Faye ». Le choix de semblables épithètes témoigne de ce que, près de vingt ans après la destruction du Mur de Berlin, le "langage totalitaire" n'a pas cessé de produire ses infamants effets, ceux-ci fussent-ils atténués. Car, si le terme de « coterie » apparaît moins disqualifiant que celui de « clique » qui lui aurait été jadis préféré, il n'en atteste pas moins d'une volonté d'amalgamer, et même d'enrégimenter, sous le commandement du « dévot-en-chef Fédier », un ensemble de dix autres auteurs dont les différences auraient dû être au contraire remarquées. Pour m'en tenir à ce qui me concerne personnellement, je ferais observer que j'avance dans ma contribution deux nouveautés qui sont assez loin de se retrouver dans les autres textes du

recueil. Dans un essai publié en 2004, *Autonomie et philosophie* (Lettrage Distribution), j'avais proposé en effet d'accepter pour traduction en français du terme d'*Ereignis* celle-là même que, fort discrètement il est vrai, Heidegger lui-même m'apparaît avoir avancé à la fin de la *Lettre sur l'humanisme*. À la troisième question de Jean Beaufret : « Comment sauver l'élément d'aventure que comporte toute recherche sans faire de la philosophie une simple aventurière ? », Heidegger répond en effet ceci – qui sera demeuré ininterrogé près d'une soixantaine d'années – à savoir que : « la pensée n'est pas uniquement en tant que recherche et questionnement portant sur l'impensé *une aventure*. » Elle l'est bien plutôt déjà en elle-même, « en son essence, en tant que pensée de l'Être, requise par celui-ci ». Et d'ajouter : « La pensée est relative à l'Être en tant que ce qui arrive [*das Ankommen*] (*l'avenant*). » En double opposition à l'égard aussi bien de ceux qui font procès à Heidegger de privilégier l'idiome de son pays, que de ceux qui, au contraire, lui en font mérite, il faut souligner ici ce que le français apporte à l'allemand. À savoir, ce qui constitue la seconde nouveauté avancée dans ma contribution à *Heidegger à plus forte raison* et qui, sans recevoir cette fois expresse réprobation d'aucun des dix autres soi-disant « dévots » rédacteurs, n'a pas davantage rencontré de leur part approbation. Dans le volume d'hommage à François Vezin – *L'enseignement par excellence* (L'Harmattan, 2000) – j'ai montré que, dans la fameuse conférence *Qu'en est-il de la philosophie ?*, prononcée en 1955 à Cerisy, Heidegger distingue très clairement ce qu'à partir de la *Lettre sur l'humanisme* en 1947 et, en 1964 notamment, dans une autre célèbre conférence : *La fin de la philosophie et l'autre commencement de la pensée* il a semblé vouloir se faire équivaloir. De sorte qu'il faudrait désormais pour rendre justice à *la question* de la philosophie telle que

Heidegger nous l'a léguée, distinguer ce qu'il faut attribuer à l'essence de celle-ci : la *correspondance* à l'Être – comme Heidegger à Cerisy l'a spécifié lui-même en français – et ce qui n'appartient qu'à la plus méconnue de ses expressions: à savoir, l'histoire de la métaphysique de Socrate et Platon jusqu'aujourd'hui. La confusion de ces deux registres : celui de l'essence ou du concept de philosophie, et celui de la séquence métaphysique au terme de laquelle nous nous trouvons, est non seulement du même ordre, mais sans doute l'origine même de la confusion, expressément quant à elle dissipée par Heidegger, entre « la technique » et l'essence de celle-ci. Or, la liaison entre les deux nouveautés que j'ai fait valoir dans ma contribution à *Heidegger à plus forte raison* réside en ceci que la première d'entre elles : la traduction d'*Ereignis* par *avenant*, explicite le sens à devoir donner, dans la seconde, à la *correspondance* par laquelle Heidegger a défini l'*essence* de la philosophie.

On aperçoit, dans ces conditions, combien, non seulement fut mal inspiré l'amalgame commis par Jacob Rogozinski entre les différents contributeurs du volume recensé, mais surtout combien peu fondée se démontre sa prétention de « nouer » chez Heidegger nazisme et philosophie comme le seraient « la vérité d'une pensée à une terrifiante contre-vérité ». Notre recenseur a beau s'empresse d'ajouter : « Mais cet entrelacs de la vérité et de la contre-vérité, de l'éclaircie et du désastre, c'est *aussi* grâce à Heidegger que nous pouvons commencer à l'approcher... », il ne réussit ainsi qu'à démontrer que les points de suspension sur lesquels se termine sa phrase sont en réalité l'expression de sa profonde incompréhension. Car s'il est vrai que Heidegger nous a initiés à reconnaître « l'essence de la vérité » dans la double invérité du « mystère » : *das Geheimnis* d'une part, et de « l'égarement » : *die Irre* d'autre part, il n'a pas manqué de préciser,

s'agissant de cette seconde forme d'invérité, que l'épreuve que nous ne pouvons manquer d'en faire n'a de sens qu'à condition que nous ne nous y « entrelacions » pas, mais y découvriions au contraire de quelle manière ne pas nous y perdre. De sorte que, si, comme Heidegger l'a également énoncé : « Qui pense grandement est dans la nécessité de grandement s'égarer », cela ne signifie nullement qu'il faille se résigner, s'abandonner, ou pire, se confier à l'égarement. Il s'agit à l'inverse de déceler dans des chemins jusqu'alors non frayés les passages conduisant hors de de l'ordre métaphysique de penser qui seul permet d'expliquer comment – et pourquoi – le nazisme a pu s'imposer au monde qui se croyait le plus civilisé. On ne peut donc que conseiller à Jacob Rogozinski de se soumettre lui-même tout le premier à la nécessité sur laquelle se conclut sa recension : « Encore faudrait-il le *lire* », ajoute-t-il encore après ses trois points d'incompréhension. Et de préciser dans les ultimes lignes de sa recension ce qu'il entend par là « : encore faudrait-il pénétrer dans cette pensée, chercher à la comprendre, pour pouvoir la traverser et parvenir un jour à en sortir. » Qui ne l'a pas attendu pour non point « lire », mais *étudier* Heidegger, aperçoit malheureusement aussitôt que Jacob Rogozinski n'est aucunement préparé à la « tâche de la pensée » devant laquelle Heidegger nous a placés. Le serait-il en effet qu'il ne se réfèrerait pas à « cette pensée » comme si elle était quelque chose comme une propriété d'ordre privé, dont on se demande bien pour quelle raison « il faudrait pouvoir la traverser et parvenir un jour à en sortir » : le meilleur moyen de se situer en dehors d'une propriété n'est-il pas encore de n'y point entrer ? Aussi bien, notre recenseur avoue-t-il ainsi ne s'être toujours pas risqué à effectuer l'effort de compréhension que nécessite la pensée en question. Sans quoi il aurait aperçu que, loin de devoir « la traverser et

parvenir un jour à en sortir », c'est elle au contraire qui nous permet de sortir de l'ordre métaphysique de la volonté de puissance dont le nazisme a démontré l'infinie nocivité. Et, certes, cela implique de devoir traverser ou, plus précisément, rebrousser l'histoire occidentale de la pensée afin de recueillir l'impensé des œuvres contre l'inspiration desquelles la métaphysique s'est imposée. Cela signifie, autrement dit, de ne pas confondre une philosophie avec le dogmatisme qui s'en nourrit : positivement ou négativement. Heidegger nous a ainsi appris, notamment, à distinguer Kant et le kantisme, Descartes et le cartésianisme, Platon et le platonisme. La liste devrait, bien entendu, se trouver étendue à l'ensemble des grandes pensées ayant constitué la tradition philosophique dont nous avons hérité. Or comment se mettre à la tâche si l'on soupçonne, sans faire aucun effort pour le démontrer, que « le penseur de grande envergure » qui nous y invite, « s'est impliqué dans le mal le plus radical » : qu'« il a été nazi » ? Quelle que soit l'estime, différenciée mais réelle, que nous devons aux œuvres de ces « contemporains » de Heidegger auxquels se réfère Rogozinski : Lévinas, Sartre, Merleau-Ponty, Blanchot, Foucault, Lacan, Derrida, il ne serait pas légitime de s'en remettre à leur autorité pour établir que Heidegger fut « *à la fois* un philosophe et un nazi ». D'autant qu'aucun des auteurs cités ne saurait être réduit à un aussi sommaire avis. De même que Rogozinski a commencé, pour les besoins de sa cause, par amalgamer sous le chef de « dévotion » les onze contributions de *Heidegger à plus forte raison*, de même finit-il par imposer à chacun des sept auteurs qu'il s'est choisis une interprétation de Heidegger dont aucun d'eux ne saurait être *accusé*. Car ils s'étaient, quant à eux, inégalement mais chacun effectivement, « expliqué » avec « cette pensée ». Alors que Rogozinski se borne à rebrousser l'ordre des prises de position à son sujet : ce dont au

demeurant il ne s'aperçoit pas, bien que cela constitue l'aspect le plus intéressant de sa recension.

On voudrait bien à cet égard lui accorder qu'elle débute par l'expression d'une vive critique de la plus récente de ces prises de position. Mais cette critique d'une apparente sévérité s'avère en réalité plus que mitigée : si elle s'attaque aux plus criants excès et défauts de l'ouvrage d'Emmanuel Faye, elle revient néanmoins, d'une manière embarrassée, à en accepter le principal. À savoir que : même si, selon Rogozinski, « à partir de la fin des années 30 », Heidegger « avait rompu avec le régime hitlérien », s'il « *tentait* de s'en démarquer radicalement en *s'efforçant* de “déconstruire” ses fondements métaphysiques », rien n'indique, mais tout au contraire fait plus que suggérer – notamment les deux verbes que je viens de souligner – qu'il n'y est finalement nullement parvenu effectivement. Le mode interrogatif adopté à ce sujet en ce début d'article ne saurait abuser le lecteur attentif. D'autant que pouvait déjà l'alerter « le mérite » reconnu à É. Faye « de montrer que l' « engagement nazi » de Heidegger « a profondément imprégné sa pensée et son enseignement durant ces années-là ; et que *le philosophe n'a pas hésité à professer publiquement certaines thèses racistes.* » Ce dernier membre de phrase étant particulièrement infamant, j'en souligne les termes pour une double raison : la première étant l'énormité de ce qui est accordé à quelqu'un dont, pourtant, le degré d'« incompetence et de mauvaise foi » conduisent notre recenseur à « la conclusion » qui, selon lui « s'impose : les procédés qu'il emploie nous interdisent de considérer Faye comme un philosophe. Malgré ses quelques “révélations” factuelles, son pamphlet n'est qu'un réquisitoire digne des procès staliniens. » Il n'empêche : parmi « les quelques “révélations” factuelles » du « pamphlet » d'É. Faye, il en est une à

laquelle souscrit expressément Rogozinski, laquelle revient à charger Heidegger de ce qui – précisément et *exclusivement* – définit l'aberration nazie. Telle est donc la seconde, et bien plus importante raison, pour laquelle il fallait en souligner la formulation.

Il est essentiel en effet de ne pas s'y tromper : si son antisémitisme *suffit* à caractériser le nazisme, c'est uniquement parce que celui-ci a établi l'antijudaïsme sur la base du racisme. De cette délirante fondation seulement pouvait dériver, fût-ce en un « terrifiant secret », la décision d'apporter à « la question juive » la « solution définitive » (*Endlösung*) que l'on connaît. Car, aussi longtemps qu'elle ne reposait que sur des motifs confessionnels ou intellectuels, les plus violentes expressions de la judéophobie ne pouvaient s'autoriser à dépasser les bornes que les lois religieuses ou les normes de la pensée lui assignaient. Sans doute cela laissa-t-il à la persécution un champ d'action qu'on ne saurait sous-estimer : discrimination, conversion forcée, expulsion, en furent l'expression officialisée, et les pogroms, quant à eux, non point « la face cachée », mais plutôt la manifestation « tolérée »... quand elle n'était pas fomentée. Cela, toutefois, ne pouvait aller jusqu'à *ce que seuls les nazis ont tenté jusqu'aujourd'hui* : l'extermination d'un peuple, laquelle devait aller jusqu'à son extirpation de la mémoire de l'humanité. Il n'aurait pas suffi que l'entière destruction des juifs – pas seulement ceux d'Europe – ait été accomplie, il aurait fallu que tout fût comme si aucun n'avait jamais commis « le crime d'être né ». L'impensable atrocité de la Shoah repose en effet sur la perverse absurdité de ce qui l'a déterminée : le racisme tel que son criminel projet de pureté permet d'en révéler l'abyssale nocivité. Les juifs incarnant selon les nazis le projet opposé : un projet de « parasitage » au moyen de la mixité raciale, il fallait qu'ils fussent mis hors d'état, non

seulement de continuer, mais également de recommencer à le réaliser. D'où « la solution définitive » imaginée – et *mise en œuvre* – d'en faire disparaître jusqu'à la disparition elle-même...

Ce que l'on a désigné par le terme de « révisionnisme », avant de lui préférer celui, bien plus juste, de « négationnisme », est la preuve de ce que, malgré l'arrêt dans l'exécution, la décision nazie n'a pas fini de produire ses fantasmatiques effets. D'où la nécessité d'en bien préciser la *perverse* absurdité. Car la simple absurdité n'est jamais qu'une carence *involontaire* de cohérence dans la pensée ou dans l'action. Alors que l'absurdité perverse consiste, de manière parfaitement délibérée, à soutenir ou accomplir ce que l'on sait être insensé. La raison en est que cela apparaît comme la seule façon de réaliser notre désir ou notre intérêt. D'où la singulière manifestation de cette forme d'absurdité consistant à « déraisonner avec la raison » comme Michelet, traduisant le *De Antiquissima...* de Vico, a caractérisé par anticipation ce que ce dernier désignera, dans la *Scienza nuova*, par l'expression de « barbarie de la réflexion ». C'est d'une raison ainsi ordonnée à la perversion dont le nazisme fut et demeure l'absurde manifestation. Absurdité, en l'occurrence, d'autant plus monstrueusement accomplie qu'elle fut rationnellement réfléchie. Et d'autant plus farouchement niée aujourd'hui, que violemment perpétuée en esprit.

On aperçoit ainsi ce à quoi conduit la concession de Rogozinski. Accorder que Heidegger « n'a pas hésité à professer publiquement certaines thèses racistes », fût-ce pendant les trois années 1933-35 seulement, c'est accorder à Emmanuel Faye l'essentiel de ce dont « son réquisitoire digne des procès staliniens » voudrait nous persuader. À savoir

que Heidegger fut bien le professeur de nazisme dont – à bon droit par conséquent – il se serait fait le procureur. Ce serait souscrire à son réquisitoire très au-delà de ce qui en est expressément accepté. Au point que cela revient effectivement à le valider entièrement. Car telle est la *simple* absurdité de notre recenseur : elle consiste à croire pouvoir rejeter la conséquence de ce dont on accepte le principe. Comment pouvoir en effet nier l'intrinsèque, la permanente perversité de qui « n'a pas hésité » un temps – mais quel temps ! – « à professer certaines thèses racistes » sans jamais par la suite se reprocher de l'avoir fait ? Comment un tel méfait pourrait-il ressortir du registre de la pensée ? À cet égard, c'est fort logiquement que « le procureur » Faye en avait déduit que cela ne pouvait être accordé. Autant, en effet, la prémisse dont il s'autorisait était irrecevable, autant la conclusion qu'il en tirait était rigoureusement dérivée. De sorte qu'on ne pouvait la refuser qu'à condition d'en démontrer la prémisse erronée. Au lieu de quoi, Rogozinski n'a réussi qu'à ajouter un supplément d'incohérence à un « réquisitoire » dont l'extravagance a assuré la médiatique audience.

Tout s'est en l'occurrence passé comme dix-huit ans plus tôt, lors de la publication du « livre » de Victor Farias *Heidegger et le nazisme*, qui inaugura « le cours nouveau » dans le traitement de « l'affaire Heidegger ». Il est apparu alors que le « buzz » médiatique pouvait impressionner le monde philosophique au point de le faire, dans sa très large majorité, à plus ou moins court terme se ranger à l'avis de qui ferait le plus de bruit. Ce qui, dix-huit ans donc après, a permis d'outrepasser la limite précédemment non franchie expressément. De sorte qu'au lieu d'un « Heidegger et le nazisme », apparemment encore « hésitant », c'est, carrément désormais, un « Heidegger *professeur de nazisme* » que l'on tente d'imposer. Or cela,

justement considéré, ne va pas sans présenter l'avantage de la clarté. C'est sous la forme, en effet, d'une alternative tranchée que « l'affaire Heidegger » doit être dorénavant envisagée : *ou bien* Heidegger fut nazi et doit être rayé du registre de la philosophie, *ou bien* il est l'un, sinon le plus grand, des penseurs de notre temps et, à ce titre, ne saurait s'être *aussi peu que ce soit* compromis avec la barbarie nazie. Cela ne diminue en rien chez lui le poids du *Schuldigsein* : « être en dette », « être en faute », culpabilité essentielle, dont il nous a montré dans *Être et temps* qu'elle définit l'humanité. Loin que personne puisse jamais s'en exonérer, chacun doit au contraire s'efforcer de l'assumer. Mais, précisément : *culpabilité n'est pas criminalité*. Et c'est de criminalité dont il est question en l'affaire, non de culpabilité. L'épreuve de « la contre-essence inhérente à l'essence de la vérité », l'épreuve autrement dit de l'égarement ou errement : *die Irre*, est justement celle de la distinction entre, d'une part les inévitables manquements à ce qu'il faudrait avoir fait ou pensé, et d'autre part la volonté délibérée de mal faire qui différencie l'intention criminelle des coupables effets de notre incapacité à penser. Il s'agit alors de *volonté de ne pas penser*, et non d'incapacité à y arriver. Heidegger a reconnu à de nombreuses reprises, et de la plus formelle manière dans son entretien testamentaire, qu'il se trouvait lui-même loin d'avoir été en mesure de satisfaire à l'exigence de penser devant laquelle il nous a laissés. Son œuvre aura étonnamment consisté à s'apercevoir d'une manière de plus en plus claire qu'il ne pouvait guère avoir fait qu'y préparer. « Qui tente de penser véritablement apprend de plus en plus justement combien il en est grandement éloigné » : tel pourrait être en résumé le « pascalien » enseignement qu'il nous a légué. On ne saurait imaginer plus parfaite reconnaissance de culpabilité en matière : aussi bien d'action que de

pensée. Mais, on l'aperçoit maintenant, la reconnaissance de culpabilité à laquelle son œuvre s'est ordonnée expressément – dès *Être et temps* – est ce qui l'a protégée ainsi que son auteur, contre la criminalité qu'on voudrait leur imputer. Car : peut-on envisager plus flagrante opposition que celle existant entre l'effort consacré à *se préparer* à penser et la volonté au contraire de *s'empêcher* de le faire ?

« L'affaire Heidegger » apparaît ainsi n'avoir d'autre raison que la distinction non observée entre culpabilité et criminalité. Cette distinction étant dans le prolongement d'*Être et temps*, et, semble-t-il, d'aucune autre œuvre auparavant, cela revient à dire que : seul le défaut de compréhension du « projet » de pensée présenté par Heidegger dans son « ouvrage de percée » permet d'expliquer le récurrent – et de plus en plus mauvais – « procès » qui lui est fait. — Par l'effet, toutefois, d'une ironie dont l'histoire n'est pas avare, la plus mauvaise des quatre instances de ce déjà sexagénaire « procès » s'avère en être également la plus intéressante. Car non seulement elle fournit l'occasion de mettre un terme à toute « l'affaire », mais permet en outre de démontrer sur quelle base erronée se seront fondés tous les essais d'incriminer la pensée. Ce qui, une fois reconnu *le principe d'innocence* que constitue la pensée, devrait les rendre beaucoup moins faciles à tenter désormais.

08-30 mai 2007